collège George Onslow
académie Clermont-Ferrand
éducation nationale

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

Chapitre I – IDENTIFIANTS

A. Identification de la personne publique

Signataire du marché : Chef d'établissement du collège de Lezoux George ONSLOW– 26 chemin des Charretiers – 63 190 LEZOUX
Comptable assignataire : Agent Comptable du Lycée Montdory – 63 300 THIERS

B. Objet du marché

Le marché a pour but l'organisation d'un voyage scolaire à Verdun, pour un maximum de 56 élèves et 4 accompagnateurs.
Le voyage sera intitulé : Séjour à Verdun octobre 2022

C. Procédure

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions du code des marchés publics.

Chapitre II – REGLEMENT DE CONSULTATION

A. Date et heure limites de dépôt des offres :

Le vendredi 02 septembre 2022 à 12 heures.

B. Modalités d'envoi

Sur plateforme de dématérialisation AJI.

C. Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué par les documents contractuels suivants :

- Le présent document valant Cahier des Clauses Particulières et programme du voyage
- L'Acte d'Engagement
- **Aucun autre document contractuel ne sera signé**.

D. Critères de choix

L'offre considérée est appréciée en fonction des critères ci-dessous :

Qualité des services : 33 %

Respect du programme donné : 40 %

Prix : 27 %

E. Contact

Christophe GENAUD, gestionnaire du collège de Lezoux George ONSLOW :
04.73.73.12.28
int.0631481T@ac-clermont.fr

Chapitre III – DISPOSITIONS DU MARCHE

A. Description des fournitures ou prestations

Ce voyage aura lieu suivant modalités ci-dessous :

- du 19 au 21 octobre 2022

Le candidat devra faire une offre tarifaire pour un groupe de 56 élèves maximum + 4 accompagnateurs (3 femmes et 1 homme).

La prestation sera complète : transport, hébergement, repas et visites.
La prestation attendue sera conforme au programme ci-dessous (chapitre IV) et comprendra :

- Le transport aller-retour en un seul autocar de grand tourisme, climatisé, équipé d'un microphone fonctionnel, de ceintures de sécurité… Elle inclut en outre les services de cet autocar pendant toute la durée du séjour.

- Un chauffeur expérimenté, connaissant la région de Verdun.

- Les frais de chauffeur, péages d'autoroutes, parkings, taxes, et, d'une manière générale, toutes les dépenses nécessaires à l'exécution des prestations, charges fiscales, parafiscales ou frappant obligatoirement la prestation.

- L'hébergement et la restauration des élèves et accompagnateurs en chambres non mixtes.

- Tout le nécessaire de literie sera fourni.

- Le déjeuner et le goûter du jour 1 (mercredi) seront fournis par les familles des élèves.

- Les petits déjeuners des jours 2 (jeudi) et 3 (vendredi) et le dîner des jours 1 et 2 (mercredi et jeudi) seront pris sur le lieu d'hébergement, réservés et réglés par le prestataire.

- Le déjeuner du jour 2 (jeudi) sera pris à la cafétéria du Mémorial de Verdun, réservé et réglé par le prestataire.

- Les goûters des jours 2 et 3 (jeudi et vendredi) seront remis par le lieu d'hébergement, réservés et payés par le prestataire.

- Le déjeuner du jour 3 (vendredi) sera pris sur le trajet, réservé et payé par le prestataire.

- Le dîner du jour 3 (vendredi) sera pris dans une cafeteria sur le trajet, réservé et réglé par le prestataire.

- Le prix des billets d'entrées, la rémunération des guides et intervenants, les réservations et les frais annexes seront réglés par les soins du candidat.

- Les conditions d'annulation du groupe et une **option** assurance annulation permettant le remboursement des familles en cas d'empêchement seront précisément stipulées. Cette option fera l'objet d'un devis **distinct** des autres prestations.

- Le prestataire respectera la législation relative au transport des personnes en vigueur à la date du séjour.

- Un mémoire technique sera remis, mentionnant les caractéristiques techniques de l'autobus mis à disposition, les immobilisations obligatoires de celui-ci et du chauffeur afin de respecter la réglementation et toutes les informations susceptibles de permettre à l'acheteur d'apprécier la qualité de l'offre.

- Une attestation de la compagnie d'assurance couvrant la responsabilité civile professionnelle du prestataire.

B. Prix

Les prix sont exprimés en euros. Le coût total doit comprendre l'ensemble des charges induites par les prestations ci-dessus énumérées. Il ne devra rester aucun frais devant être réglé directement par les élèves ou les accompagnateurs. Aucune liquidité ou autres modes de paiement (carte bancaire…) ne devront être remis par le titulaire du marché aux accompagnateurs.

L'effectif indiqué étant prévisionnel et donc susceptible de variations, le candidat devra indiquer les modalités de calcul du prix unitaire pour chaque participant. Le prix devra être précisé par élève ET par accompagnateur. Aucune gratuité ne sera acceptée. La facturation sera établie à partir de l'effectif définitif déclaré par l'établissement.

Les prix sont réputés fermes et définitifs pour la période considérée.

C. Règlement

Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours à compter de la réception des factures.

D. Pénalités – Résiliation

Si le voyage se trouvait différé par rapport aux dates établies, ou s'il était de qualité inférieure à l'offre présentée, le collège se réserve le droit de réclamer au prestataire une contrepartie financière équivalente au préjudice subi. Celle-ci prendra la forme d'une réfaction, décision prise par le pouvoir adjudicateur de réduire le montant des prestations à verser au titulaire du marché, lorsque les prestations ne satisfont pas entièrement aux prescriptions de celui-ci, mais qu'elles peuvent être admises en l'état.

Le non-respect des exigences de qualité, ponctualité, fiabilité des prestations décrites dans le présent marché peut avoir pour conséquence, sans préjudice des pénalités suscitées, la résiliation du marché aux torts du titulaire.

E. Notification

La publication de l'avis d'attribution du marché sur le site http://web.aji-france.com vaudra notification du marché au candidat retenu.

Chapitre IV – PROGRAMME DU VOYAGE

Ce programme sera en adéquation avec les projets pédagogiques des enseignants, à savoir : la Grande Guerre découverte à travers les sites autour de Verdun.

JOUR 1 (mercredi 19/10/2022) :

- Départ de Lezoux (devant l'établissement) vers 9h
- Elèves et accompagnateurs se munissent d'un goûter + déjeuner tirés du sac, fournis par les familles.
- Route vers le lieu d'hébergement, région de Verdun (centre d'accueil de Benoïte-Vaux) + diner réservé et payé par le prestataire.

JOUR 2 (jeudi 20/10) :

- Petit déjeuner sur le lieu d'hébergement, réservé et payé par le prestataire.
- Visite libre du Mémorial de Verdun.
- Déjeuner à la cafétéria du Mémorial, réservé et réglé par le prestataire.

- Trajet jusqu'au site des Éparges et circuit de 3 heures de marche en compagnie du guide du Mémorial de Verdun sur le thème "Genevoix et les Éparges".
- Goûter tire du sac, préparé par le lieu d'hébergement, réservé et payé par le prestataire.
- Visite de la tranchée de Chattancourt.
- Retour vers le lieu d'hébergement.
- Dîner sur le lieu de l'hébergement, réservé et payé par le prestataire.

JOUR 3 (vendredi 21 /10) :

- Petit-déjeuner sur le lieu d'hébergement, réservé et payé par le prestataire.
- Visite de la Citadelle souterraine de Verdun + repas, réservé et payé par le prestataire, pris dans un lieu couvert avec toilettes.
- Trajet jusqu'au Fort de Douaumont
- Visite guidée du Fort de Douaumont (intérieur, extérieur)
- Trajet jusqu'à l'Ossuaire de Douaumont
- Visite libre de l'Ossuaire (film + cloître + chapelle + tour) et du cimetière
- Goûter tiré du sac, préparé par le lieu d'hébergement, réservé et payé par le prestataire.
- Trajet de retour jusqu'au collège de Lezoux, avec des pauses régulières, dont un dîner pris dans une cafétéria sur la route, réservé et payé par le prestataire. Arrivée dans la nuit.

collège George Onslow
académie Clermont-Ferrand
éducation nationale

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné(e) *(nom – prénom)* : .....

Agissant au nom et pour le compte de : .....
(intitulé complet et forme juridique de la société)

Domicilié à : .....
N° de téléphone : .....
Télécopie : .....
Courriel : .....

Ayant son siège à : .....

Immatriculation à l'INSEE :

- SIREN :
- APE :
- Inscription au RC :

Ayant pris connaissance du présent document **que j'accepte sans modification ni réserve** :

1. **M'engage** à exécuter les prestations, objet du marché, détaillées au présent document

   Montant TTC : .....€
   Prix TTC par participant : .....€

2. **Affirme,** sous peine de résiliation de plein droit du marché, ne pas tomber, sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi 52-401 du 14 avril 1952.

3. **Demande** que les sommes dues au titre du présent marché soient portées au crédit du compte suivant **(joindre un RIB)**

A …… le ……

Le candidat *(nom – prénom)* :

Signature
(précédée de la mention lu et approuvé)

Cachet de la société